

Technicien(ne) supérieur(e) son - musiques actuelles

RNCP19362 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	09/08/2019

Certificateur(s)

Enseignement des métiers de la communication (EMC)

<http://www.emc.fr>

ENSEIGNEMENT METIERS DE LA COMMUNICATION · SIRET : 35229604000046

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur son est l'homme ou la femme capable de mener un projet de captation ou de diffusion sonore depuis la phase d'étude jusqu'à sa réalisation.

Dans la phase étude, il est l'adjoint du directeur technique. Le technicien supérieur son décrypte la commande, collecte les informations nécessaires, l'analyse et la traduit en un pré projet dessinant une solution technique compatible avec le contexte économique qu'il a parfaitement identifié.

Le technicien supérieur son élabore un dossier technique définitif. Il réunit l'ensemble des données liées au plateau artistique et celles liées au lieu. Les exigences des artistes sont souvent incompatibles avec les contraintes budgétaires ou avec les impératifs techniques. Le technicien supérieur son est un excellent négociateur capable de désamorcer des situations explosives.

Ayant finalisé sont dispositif techniques, il en déduit un dispositif humain qui permettra au directeur technique d'effectuer les recrutements.

Le technicien supérieur son met en œuvre sur le terrain le dispositif qu'il a conçu. Dans cette phase, il est l'adjoint de l'ingénieur du son qui a la responsabilité artistique du projet.

Homme de l'art, il est capable d'adapter un dispositif prévu aux contraintes spécifiques d'un lieu, d'une prestation ou des modifications de dernière minute du plateau.

Sa spécialisation « musiques actuelles » lui donne une compétence particulière dans des projets à dimension artistique forte, par opposition à des projets à caractère « événementiel ».

Cette compétence se traduit par sa capacité à mener un dialogue pertinent et constructif avec des artistes.

Sa culture générale et musicale est avérée. Il maîtrise l'anglais dans sa dimension technique, et orale comme langue d'échange internationale.

Lorsqu'il participe à un dispositif de captation (enregistrement), il gère en autonomie toute l'infrastructure technique. Il est le garant du bon fonctionnement de dispositifs complexes pendant la séance. Sa mission est d'assurer la transparence de la technique pour les artistes.

Dans la phase de mise en œuvre du dispositif, le technicien supérieur son manage l'équipe des techniciens. Il distribue les postes et planifie l'exécution, dans le respect du travail des autres corps de métier présents. Il assure la sécurité des biens et des personnes dans un environnement qui peut être potentiellement dangereux.

Ayant la responsabilité finale de la prestation, il valide chaque étape de la réalisation.

L'exploitation ne fait en principe pas partie de la fonction du technicien supérieur son, qui relève de la compétence de

l'ingénieur du son. En conditions de spectacle, le technicien supérieur son accueille l'ingénieur qui est très souvent celui de l'artiste. Néanmoins, on sait que cette frontière est poreuse et que dans le cas où l'artiste n'a pas d'ingénieur du son attitré, le technicien supérieur son peut assurer l'exploitation. Il peut aussi devoir faire les retours si l'équipe technique de l'artiste n'a pas d'ingénieur retour.

Le technicien supérieur son mobilise ses compétences dans l'exercice des domaines d'activité suivants :

- 1 : Etudier la demande d'un commanditaire.
- 2 : Elaborer un projet technique
- 3 : Mettre en œuvre un dispositif technique
- 4 : Encadrer l'équipe technique.
- 5 : Exploiter une prestation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Analyser la faisabilité d'un projet artistique de musiques actuelles.
- Déterminer les contraintes techniques et budgétaires.
- Concevoir un dispositif technique de spectacle vivant ou de captation studio.
- Evaluer les moyens humains et les profils de postes
- Rédiger un cahier des charges.
- Assurer une veille technologique.
- Identifier les caractéristiques architecturales et acoustiques d'un lieu.
- Optimiser la couverture sonore du système de diffusion.
- Interconnecter tous les éléments d'un dispositif technique complexe.
- Identifier un dysfonctionnement et mettre en place une solution.
- Evaluer la performance d'un dispositif de diffusion ou de captation.
- Définir, valider et contrôler des procédures techniques.
- Faire appliquer les dispositions légales et réglementaires.
- Communiquer en anglais.
- Prendre en charge l'accueil des artistes et répondre à leurs besoins.
- Assurer une fonction de médiateur et arbitrer lors de situations conflictuelles.
- Vérifier l'adéquation du jeu, des niveaux et des sources avec les attentes des artistes, de la production et du public.
- Lire une conduite son en l'adaptant à l'exécution des œuvres.
- Contrôler la qualité technique et artistique du son.
- Adapter le mixage à la situation, aux imprévus, aux réglementations en matière de niveau sonore.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi de technicien supérieur son s'exerce dans 2 contextes possibles :

1- Le spectacle vivant.

Le technicien supérieur son participe à la conception, prépare, met en œuvre, règle et exploite un système de diffusion sonore destiné à un public.

Il intervient sur tout type de prestation nécessitant un dispositif d'amplification. Le « plateau » peut être artistique (musique, théâtre, danse...), événementiel (conférence, lancement de produit, débat...) ou plateau de télévision (émission en public, directe ou différée). Sa spécialisation « musiques actuelles » lui donne cependant une compétence particulière pour travailler sur des projets musicaux.

Dans cette activité, le technicien supérieur son peut être employé par 3 types de structures :

- Les sociétés de prestation de sonorisation : Ces entreprises louent, installent et exploitent les équipements de scène pour tous types de prestation.
- Les salles de spectacle : Elles regroupent : les théâtres publics et privés, les scènes nationales et conventionnées, les scènes identifiées « musiques actuelles », mais aussi les festivals.
- Les sociétés de productions de spectacle : le technicien supérieur son peut être salarié directement par le producteur du spectacle, notamment dans le cas des tournées d'artistes.

2- La captation.

Le technicien supérieur son gère en autonomie toute l'infrastructure technique d'un studio d'enregistrement. Il assiste l'ingénieur du son dans la dimension artistique du travail (prise de son et mixage).

Il participe à l'élaboration d'un produit fini destiné au public. Ce produit fini peut être un disque, la bande son d'un spectacle, ou celle d'un produit audiovisuel (post-synchronisation).

L'activité s'exerce dans un studio d'enregistrement ou un auditorium de post-synchro.

Dans cette activité, le technicien supérieur son peut être employé par 3 types de structures :

- Les studios d'enregistrement : Ils constituent un ensemble éclaté allant du home studio aux studios à vocation internationale.
- Les auditorium : on appelle auditorium un studio d'enregistrement spécialisé dans la post production audiovisuelle. Cette activité peut devenir une spécialité du technicien supérieur son.
- Les studios de répétition : les plus grosses structures accueillent des artistes en pré production de spectacle ou tournée. Les répétitions sont en général enregistrées. Le technicien supérieur son est apprécié pour sa double compétence diffusion – captation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien supérieur son.

Régisseur son

Sonorisateur

Preneur de son

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

4 personnalités qualifiées du domaine concerné, toutes extérieures à l'autorité délivrant la certification.

50% représentent le collège employeur, 50% représentent le collège salarié.

Une présidence tournante est mise en place au sein du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/08/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP5988

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34376

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19362/>